



**N° 17.03
ELECTIONS
DE DEUX VICE-PRESIDENTS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 22 février 2017, s'est réuni en session ordinaire à L'Isle d'Abeau, le 08 mars de l'an deux mille dix-sept, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 69 / Votants : 73

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (24)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ④ - Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (4)
- ⑤ - Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (25)

4 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

La mise en place des nouvelles intercommunalités (Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et Communauté de communes des Balcons du Dauphiné), a impliqué une redésignation des délégués représentants au SMND pour le territoire l'ex CCIC en représentation substitution par la CC des Balcons Du Dauphiné et pour le territoire l'ex CCVH en représentation substitution par la CC des Vals Du Dauphiné.

L'accord politique sur le SMND accordait au moins un vice-président à chaque membre. Les intercommunalités ont exprimé leur souhait de voir les deux vice-présidents en place maintenus dans leur fonction.

Les candidatures de M. Marc BERNARD et M. Jean-Pierre LOVET, vice- présidents en place sont portées aux voix.

M. BERNARD est élu à l'unanimité moins une abstention.

M. LOVET est élu à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 08 mars 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

